



L'Union des Consultants et Ingénieurs en Environnement

Urbaniser sur des terrains en friche ou à passif : Perspectives et mode d'emploi

2 avril 2015 - Lille

www.webs-event.com



une organisation :

en partenariat avec :



Thèmes

A

Évolutions réglementaires récentes - Loi ALUR : Sécurisation des transactions foncières dans le cadre de la réappropriation et réutilisation des friches industrielles et urbaines

B

Communiquer sur la dépollution des sols auprès du public et des futurs usagers du site : notion de danger versus notion de risque ; principe de gestion du risque selon l'usage ; nécessité de transparence lors des actions de traitement et de gestion de la pollution

C

Concevoir des projets d'urbanisme sur des terrains pollués : croiser les compétences en architecture, urbanisme, paysage, et en caractérisation et gestion de sites et sols pollués

D

Comment optimiser l'urbanisation d'un terrain en friche ou à passif ? : localiser, caractériser et traiter les «points chauds de pollution», définir le projet le mieux adapter économiquement au contexte du site, garantir l'absence de risque sanitaire pour les occupants futurs et selon les usages retenus ou prévus

E

Prise en compte du caractère pollué des déblais/remblais dans le projet de réaménagement d'un terrain en friche. Le cas des terres excavées polluées : prévoir et optimiser leurs coûts de gestion – définir avanttérassement les filières possibles de réutilisation ou de valorisation sursite ou « hors site »



8h30

Accueil des participants

9h00

Introduction de bienvenue

- Thierry Blondel, Président de l'UCIE
- Benoît Poncelet, Directeur du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Nord
- Un représentant de la Métropole Européenne de Lille

Evolutions réglementaires récentes – Loi ALUR

9h20

Loi ALUR : Evolutions réglementaires récentes

- Isabelle Guitton-Bernet, Jonas Avocats

9h40

Les enjeux des nouvelles dispositions de la loi ALUR pour les maîtres d'ouvrages d'opérations de changements d'usage : vers plus de sécurisation de ces opérations ?

- Carine Le Roy-Gleizes, Foley Hoag

Communiquer sur la dépollution des sols auprès du public et des futurs usagers du site

10h00

Sensibiliser à la pollution des sols : pourquoi et comment ?

- Fanny Tailliar, IFFO-RME

10h20

Pause

Concevoir des projets d'urbanisme sur des terrains pollués

10h40

Waterwalk : Projet d'éco-quartier zéro énergie en cours de développement à Bruxelles (30 Ha), sur le site du 1er bassin industriel

- David Roulin, Senior Partner, Art & Build Architectes

11h00

Les fermes en villes à Saint Cyr l'Ecole (78). Retour d'expérience sur la valorisation d'une friche urbaine par l'agriculture. Activités multifonctionnelles, modèle économique viable, circuit court, Economie circulaire

- Alexis Lefebvre, Le Bureau d'Etudes de Gally / Le Vivant et la Ville

11h20

Observatoire des sols et friches en villes : des outils de planification urbaine à la croisée des enjeux de gestion des sites pollués et de l'urbanisme

- Mathilde Scamps, BRGM

11h40

Concevoir des projets d'urbanisme sur des terrains pollués

- Xavier Marié, Sol Paysage

12h00

Opération d'aménagement Fives Cail Babcock (FCB) à Lille : du fleuron industriel à l'éco quartier métropolitain

- Fabienne Duwez, SORELI

12h20

Débat



13h00

Déjeuner

Comment optimiser l'urbanisation d'un terrain en friche ou à passif ?

14h00

Utilisation de la bioindication dans l'évaluation des risques environnementaux : Retour d'expérience et outils disponibles

- Benjamin Pauget, Laboratoire Chrono-Environnement

14h20

Les conditions pour faire un écoquartier en site pollué en maîtrisant l'exportation de la pollution avec une gestion alternative des eaux pluviales et le confinement des terres

- Florence Bougnoux, SEURA Architectes

14h40

Projet « Neischmelz » à Dudelange, Grand-Duché de Luxembourg

- Jürgen Staadt, Fonds pour le Développement du Logement et de l'Habitat

15h00

Site Eiffel Sud, à Pompey (54) : l'intégration de techniques innovantes d'imagerie du sous-sol pour articuler les contraintes liées au passé industriel du site à la programmation urbaine

- Pierre Collardey, Geocarta
- Baptiste Hernandez, Agence HDZ Architectes Urbanistes

15h20

Pause

Prise en compte du caractère pollué des déblais/remblais dans le projet de réaménagement d'un terrain en friche. Le cas des terres excavées polluées

15h40

Gestion des terres excavées en France et en Belgique : une problématique commune, deux modes de gestions différents

- Perrine Marchant & Stefaan De Vlieghere, Geosan

16h00

Traçabilité et valorisation garantie des terres excavées : l'expérience belgo-flamande de la « Grondbank »

- Bernard Deltour, Praetica
- Marc Dillen, Confédération flamande de la Construction / Grondbank

16h20

Gestion de la friche OTELO (anciennement ALCATEL) dans le cadre d'un aménagement de lotissement, habitat social, RPA, accession. Revalorisation de tous les matériaux pollués (HAP, mercure, ...) après traitements adaptés

- Patrick Epardeau, Brezillon

16h40

S^t Hélène : Retour d'expérience sur la gestion on site de la contamination

- Cyril Gernez, Géodiagnostic
- François Foucart, Envisan

17h00

Conclusions

17h30

Fin de la conférence



A retourner avec votre règlement à WEBS :

18, rue Jules César - 78420 Carrières-sur-Seine - Tél. : 33 (0)1 39 68 26 08

Fax : +33 (0)1 61 04 96 13 - Formulaire en ligne sur www.webs-event.com

Informations : contact@webs-event.com

Nom Prénom

Société

Adresse

Code postal Ville

Pays Fonction

Tél. Fax

E-mail (obligatoire).....

Tarif : 330 € H.T. (396 €T.T.C.)

Tarif spécial adhérent UCIE : 290 € H.T. (348 €T.T.C.)

Réductions spéciales : Déduire 10% sur chaque place supplémentaire réservée

Entreprises localisées en France : Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro 11 78 81284 78 auprès du Préfet de région d'Ile-de-France

Règlement :

Par chèque à l'ordre de WEBS

(Une facture vous sera adressée dès réception de votre règlement)

Par virement à notre banque : Crédit du Nord, Code banque : 30076, Code Agence : 02117, Numéro de compte : 23384600200, Clé RIB : 38, libellé au nom de WEBS, en précisant "Conférence UCIE-Lille". Virement depuis l'étranger : Banque : Crédit du Nord / IBAN : FR76 3007 6021 1723 3846 0020 038 / BIC : NORDFRPP

Les droits d'inscription comprennent : le déjeuner, les pauses café, la documentation complète résumant les interventions. En cas d'annulation à moins de 21 jours avant la date de la journée, les droits d'inscription restent dûs à WEBS. Vous pouvez vous faire remplacer à tout moment en nous communiquant par écrit le nom et les coordonnées du remplaçant.

Programme : Les organisateurs se réservent le droit de modifier certaines conférences du programme si les circonstances les y obligent.

Le soussigné déclare avoir pris connaissance des conditions générales et s'oblige à s'y conformer.

Fait à

Le/...../.....

Cachet



